



Assemblée générale

Distr. limitée
16 octobre 2018

Anglais, chinois, français
et russe seulement

Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale Bangkok, 22-24 janvier 2019

Ordre du jour provisoire annoté

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Élection du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
4. Thème principal du quatorzième Congrès : « Faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit : vers la réalisation du Programme 2030 ».
5. Questions de fond inscrites à l'ordre du jour et sujets des ateliers du quatorzième Congrès :
 - a) Stratégies globales de prévention de la criminalité au service du développement social et économique (point 3 de l'ordre du jour) ; et la prévention de la criminalité fondée sur des données factuelles : les statistiques, les indicateurs et l'évaluation à l'appui de pratiques efficaces (atelier 1) ;
 - b) Approches intégrées face aux problèmes rencontrés par le système de justice pénale (point 4 de l'ordre du jour) et la réduction de la récidive : repérer les risques et concevoir des solutions (atelier 2) ;
 - c) Approches multidimensionnelles suivies par les pouvoirs publics pour promouvoir l'état de droit, notamment en assurant l'accès à la justice pour tous ; en mettant en place des institutions efficaces, responsables, impartiales et non exclusives ; et en envisageant des mesures sociales, éducatives et autres, propres notamment à favoriser une culture de la légalité respectueuse des identités culturelles, conformément à la Déclaration de Doha (point 5 de l'ordre du jour) ; l'éducation et l'engagement des jeunes, éléments déterminants pour la résilience des sociétés face à la criminalité (atelier 3) ;
 - d) Coopération internationale et assistance technique visant à prévenir et combattre toutes les formes de criminalité : a) le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ; et b) les formes de criminalité nouvelles et émergentes (point 6 de l'ordre du jour) ; et les tendances actuelles de la criminalité, les évolutions récentes et les solutions nouvellement apparues, en particulier le recours aux nouvelles



technologies pour commettre des actes criminels et lutter contre la criminalité (atelier 4).

6. Recommandations pour le quatorzième Congrès.
7. Adoption du rapport sur la réunion.

Annotations

2. Élection du Bureau

Il est proposé qu'un président, un vice-président et un rapporteur soient élus.

3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Après avoir adopté l'ordre du jour, la réunion pourrait fixer un calendrier et décider de l'organisation des travaux. On trouvera en annexe au présent document un projet d'organisation des travaux dont elle sera saisie.

4. Thème principal du quatorzième Congrès : « Faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit : vers la réalisation du Programme 2030 »

Le quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale est bien placé pour faire avancer le débat politique sur l'importance de promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international, ainsi que sur le caractère interdépendant des objectifs de développement durable et la manière dont les efforts visant à renforcer l'état de droit contribueront à la mise en œuvre effective de l'ensemble du Programme 2030.

Le débat de haut niveau du quatorzième Congrès aura lieu pendant les deux premiers jours du Congrès pour permettre aux chefs d'État ou de gouvernement et aux ministres de débattre du thème principal du Congrès.

Étant donné que le thème principal est conçu pour servir de cadre aux questions de fond inscrites à l'ordre du jour et aux thèmes des ateliers ainsi qu'aux débats qui se dérouleront à ce titre lors du Congrès, les participants à la réunion sont invités à engager un débat général, ambitieux compte tenu de la corrélation entre le thème principal et les questions de fond inscrites à l'ordre du jour du Congrès, ainsi que des incidences de cette corrélation sur la politique à mener.

Il conviendra d'éviter de trop longues déclarations sur les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et les thèmes des ateliers du Congrès.

5. Questions de fond inscrites à l'ordre du jour et thèmes des ateliers du quatorzième Congrès

Les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et les thèmes des ateliers qui se tiendront pendant le Congrès sont les suivants :

a) Point 3 de l'ordre du jour. Stratégies globales de prévention de la criminalité au service du développement social et économique

Atelier 1. La prévention de la criminalité fondée sur des données factuelles : les statistiques, les indicateurs et l'évaluation à l'appui de pratiques efficaces

b) Point 4 de l'ordre du jour. Approches intégrées face aux problèmes rencontrés par le système de justice pénale

Atelier 2. La réduction de la récidive : repérer les risques et concevoir des solutions

c) Point 5 de l'ordre du jour. Approches multidimensionnelles suivies par les pouvoirs publics pour promouvoir l'état de droit, notamment en assurant l'accès à la

justice pour tous ; en mettant en place des institutions efficaces, responsables, impartiales et non exclusives ; et en envisageant des mesures sociales, éducatives et autres, propres notamment à favoriser une culture de la légalité respectueuse des identités culturelles, conformément à la Déclaration de Doha

Atelier 3. L'éducation et l'engagement des jeunes, éléments déterminants pour la résilience des sociétés face à la criminalité

d) Point 6 de l'ordre du jour. Coopération internationale et assistance technique visant à prévenir et combattre toutes les formes de criminalité : a) le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations ; et b) les formes de criminalité nouvelles et émergentes

Atelier 4. Les tendances actuelles de la criminalité, les évolutions récentes et les solutions nouvellement apparues, en particulier le recours aux nouvelles technologies pour commettre des actes criminels et lutter contre la criminalité

Sur la recommandation de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, en sa qualité d'organe préparatoire du quatorzième Congrès, l'Assemblée générale a adopté la résolution [72/192](#), intitulée « Suite à donner au treizième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et préparatifs du quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale ». Au paragraphe 13 de cette résolution, l'Assemblée a prié instamment les participants aux réunions régionales préparatoires d'examiner les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et les thèmes des ateliers du quatorzième Congrès, et de formuler des recommandations axées sur l'action qui serviront de point de départ aux projets de recommandations et de conclusions dont le Congrès sera saisi.

Les points liés aux questions de fond et aux thèmes des ateliers sont exposés en détail dans le guide de discussion ([A/CONF.234/PM.1](#)), document de base de la réunion. Dans sa résolution [71/206](#), l'Assemblée générale a recommandé que, compte tenu de l'expérience et du succès du treizième Congrès, tout soit mis en œuvre pour que le thème général, les points de l'ordre du jour et les sujets des ateliers soient condensés. Dans cette optique, et afin de faciliter la préparation des réunions préparatoires régionales et du Congrès lui-même ainsi que les discussions qui se tiendront à ces occasions, le guide de discussion fait figurer les points de l'ordre du jour qui traitent de grandes questions d'importance mondiale avec les thèmes d'ateliers qui leur correspondent, étant entendu que ces derniers sont destinés à couvrir des questions plus précises et tirent parti d'expériences et de démarches concrètes.

6. Recommandations pour le quatorzième Congrès

Dans sa résolution [72/192](#), l'Assemblée générale a décidé que, conformément à sa résolution [56/119](#), le quatorzième Congrès adopterait une déclaration unique qui serait soumise à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale afin qu'elle l'examine.

Après l'examen des questions de fond et des thèmes des ateliers figurant dans l'ordre du jour provisoire du quatorzième Congrès, des recommandations précises sur le projet de déclaration que le Congrès devra adopter seront formulées à la fin de la réunion.

7. Adoption du rapport sur la réunion

Le rapport sur la réunion devant être orienté vers l'action, les participants sont instamment priés de mettre l'accent sur des recommandations précises, en tenant compte de la perspective régionale et des indications du guide de discussion.

Annexe

Projet d'organisation des travaux

Le projet ci-après d'organisation des travaux de la Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale vise à faciliter l'examen des points de l'ordre du jour compte tenu du temps limité imparti à la réunion et des services qui lui seront assurés.

Réunion régionale pour l'Asie et le Pacifique préparatoire au quatorzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, 22-24 janvier 2019

<i>Date et heure</i>	<i>Titre ou description</i>
Mardi 22 janvier	
9 heures-midi	<i>Point 1.</i> Ouverture de la réunion <i>Point 2.</i> Élection du Bureau <i>Point 3.</i> Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation <i>Point 4.</i> Thème principal du quatorzième Congrès : « Faire progresser la prévention de la criminalité, la justice pénale et l'état de droit : vers la réalisation du Programme 2030 »
14 heures-17 heures	<i>Point 5.</i> Questions de fond inscrites à l'ordre du jour et thèmes des ateliers du quatorzième Congrès
Mercredi 23 janvier	
9 heures-midi et 14 heures-17 heures	<i>Point 5.</i> Questions de fond inscrites à l'ordre du jour et thèmes des ateliers du quatorzième Congrès (<i>suite</i>)
Judi 24 janvier	
9 heures-midi et 14 heures-17 heures	<i>Point 6.</i> Recommandations pour le quatorzième Congrès <i>Point 7.</i> Adoption du rapport sur la réunion Clôture de la réunion